

Parlement Benelux

Bulletin d'information électronique n° 6 – janvier 2019

[S'inscrire au bulletin d'information](#)

[Se désinscrire du bulletin d'information](#)

[Twitter:](#)



Le Benelux, leader dans le domaine de l'innovation sobre en carbone



Le débat sur la transition énergétique a été introduit par M. [Bart Biebuyck](#) (Commission européenne), M. [Bart Tommelein](#) (ministre flamand de l'Énergie), M. [Han Feenstra](#) (coordinateur Hydrogène, ministère néerlandais des Affaires économiques), Mme [Ingrid de Caluwé](#) (Tata Steel Pays-Bas) et M. [Stephan Windels](#) (Eoly – Colruyt Group).

Lors du débat thématique qui s'est tenu en séance plénière le 30 novembre 2018, les points de vue se sont rapprochés à propos du **double rôle des pouvoirs publics** dans le déploiement de l'infrastructure de base pour l'économie de l'hydrogène et la création d'un *level playing field* équitable à l'échelle européenne.

L'économie circulaire constitue une nécessité économique

La [recommandation](#) sur l'économie circulaire du 30 novembre 2018 s'inscrit dans le prolongement du débat sur la transition énergétique. Dans une économie circulaire, les déchets sont entièrement réutilisés et l'énergie est renouvelable.

Pour la secrétaire d'État à l'Infrastructure et à l'Environnement, Mme [Stientje van Veldhoven](#) (D66), les effets sociétaux et environnementaux doivent en tout état de cause être pris en compte dans les offres publiques.

D'une manière générale, il faut une approche économique de l'économie circulaire car des actions ne sont entreprises que lorsque les acteurs et les organisations y trouvent leur intérêt. Pour le vice-premier ministre flamand, M. [Bart Tommelein](#) (Open VLD), **" Il faut stimuler le modèle du profit pour induire des changements de comportement. "**

Brexit



Une [recommandation](#) relative au Brexit a été adoptée par l'assemblée plénière le 30 novembre 2018. Le Parlement y réclame davantage d'attention pour les **problèmes et les possibilités** dans le domaine de la coopération économique avec le Royaume-Uni mais aussi pour la mobilité de l'emploi et la coopération militaire.

Aux yeux du ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. [Stef Blok](#) (VVD), les réalisations du Benelux sont 'moins sexy, mais très concrètes'.



M. [Anne Mulder](#) (VVD), membre de la Deuxième chambre, a déclaré au cours du débat d'actualité du 15 juin 2018 que le Brexit créera une situation où il n'y aura que des perdants.

Le parlementaire européen [David Campbell Bannerman](#) (Conservateurs) a affirmé quant à lui, documents à l'appui, que le Brexit peut bien avoir un coût économique dès lors que la démocratie en sortira gagnante.

Les Pays-Bas reconnaissent la plus-value du Benelux

Dans un [courrier](#) à la Deuxième chambre, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. [Stef Blok](#) (VVD), s'est félicité du déroulement de la présidence néerlandaise de l' [Union Benelux](#) en 2017. "La lutte contre la fraude transfrontalière en matière de soins a été mise en œuvre dans le cadre du Benelux à l'initiative des Pays-Bas".

M. Blok souhaite mettre l'accent sur l'amélioration de l'échange d'informations au sujet des prestataires de soins sanctionnés, la répression de l'usage abusif de la carte européenne d'assurance-maladie et la prévention de la fraude au niveau des flux financiers transfrontaliers. "Le gouvernement se félicite d'un sommet Benelux réussi et d'une présidence couronnée de succès. Les résultats obtenus montrent que le Benelux, qui fêtera ses 60 années d'existence en 2018, conserve une plus-value évidente pour les Pays-Bas."

Numérisation et durabilité en 2018

“Nous avons défini un agenda ambitieux pour continuer à jouer un rôle moteur en tant que laboratoire de l’Union européenne” a déclaré M. Reynders qui mise d’ores et déjà sur l’apport du Parlement Benelux.

Ce propos essentiel a marqué le début officiel de la présidence belge du Benelux, le 22 janvier 2018, au Palais des Académies à Bruxelles, en présence des ministres des Affaires étrangères, MM. [Halbe Zijlstra](#) (NL), [Didier Reynders](#) (B) et [Jean Asselborn](#) (L) ainsi que du président [André Postema](#) et plusieurs membres du Parlement Benelux.

Une meilleure coopération avec le Comité de ministres en 2018



La coopération avec le Parlement Benelux a été optimisée avec le ministre des Affaires étrangères, M. [Didier Reynders](#), le 5 février 2018. La Belgique a en effet présidé le Comité de Ministres Benelux en 2018.

M. André Postema, président du Parlement Benelux, a indiqué que les programmes annuels des commissions de son assemblée coïncident étroitement avec les priorités de la présidence belge : **tendre vers un Benelux plus vert et plus jeune**. Concernant l’écologisation, le parlement a déjà adopté une [recommandation](#) sur la mobilité durable.

Le président Postema : le regard tourné vers l’avenir

Au [Centre universitaire Benelux](#), le président, M. André Postema, a dit s’inspirer du [Conseil nordique](#), où les ministres sont appelés à se justifier au sujet des plans annuels. Il souhaite, lui aussi, que les agendas de travail soient portés au sein des Parlements nationaux. Les ministres devraient également y être interrogés sur les ambitions et les résultats des agendas de travail.

Devant l’assemblée plénière du Parlement Benelux, M. André Postema a indiqué à propos du Conseil nordique et de l’[Assemblée balte](#) que “cette coopération déjà étroite a encore gagné récemment en importance en raison de la perspective du Brexit et de la situation sécuritaire en Europe. Serait-il souhaitable que le Benelux et les pays nordiques et baltes jouent un rôle moteur en matière de défense et de sécurité sociale ?”

Le Benelux célèbre les 60 ans de sa création



Le 60^e anniversaire de la création du Benelux a été célébré sous le slogan « *Un Benelux plus jeune et plus vert* ».

Dans son allocution, le ministre belge des Affaires étrangères, M. [Didier Reynders](#), a souligné l'importance de la coopération politique et la plus-value apportée par le Parlement Benelux.

En prélude à la célébration, le Bureau du Parlement Benelux s'était réuni avec les trois ministres des Affaires étrangères.

La lutte contre la violence à l'égard des femmes



Selon les termes d'une recommandation adoptée lors de la session plénière des 30 novembre et 1^{er} décembre 2018, il convient de consacrer davantage d'attention à la lutte contre la violence à l'égard des femmes, d'autant plus qu'il s'avère aujourd'hui que 29 % des néerlandais jugent toujours cette violence acceptable. Cette [recommandation](#) a été adoptée lors de la session des 30 novembre et 1^{er} décembre 2018.

La coopération policière et la drogue



L'assemblée préconise une mise en œuvre rapide du [traité Benelux en matière de coopération policière](#). La coopération policière doit inspirer les instances judiciaires en vue de la mise en place d'une stratégie coordonnée et d'actions de recherche communes. Le Parlement plaide également pour la création d'équipes communes chargées de rechercher les patrimoines pour démanteler financièrement des bandes transnationales de trafiquants de drogue. L'assemblée recommande enfin d'examiner la possibilité de recourir aux actions Etoile avec la France pour lutter contre le tourisme de la drogue.

Les médicaments orphelins moins onéreux grâce à la coopération



La Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Autriche et l'Irlande coopèrent au sein de la plate-forme www.beneluxa.org pour rendre les médicaments orphelins disponibles plus rapidement et à un prix plus avantageux. Les médicaments orphelins servent à traiter des affections graves et rares, c'est-à-dire des maladies qui touchent moins de 5 personnes sur 10.000.

Une meilleure coordination pourrait être rendue possible dans le contexte du Benelux lorsque le Règlement européen HTA sera inscrit à l'ordre du jour européen et lorsque l'étude européenne relative aux instruments de protection sera disponible.

Le Parlement Benelux a adopté à l'unanimité une [recommandation](#) en ce sens aux trois gouvernements du Benelux le 16 juin 2018.

La promotion du transport de marchandises par chemin de fer

Bien qu'il mérite d'occuper une place dans la chaîne multimodale, le transport de marchandises par chemin de fer entre les pays du Benelux reste sous-utilisé : 4,1 % seulement du transport de marchandises dans le Benelux se font par le rail.

En vue de l'assouplissement du transport de marchandises par train, il faut harmoniser et simplifier les réglementations et les procédures. Les systèmes de sécurité automatiques ERTMS doivent être harmonisés. Le Parlement Benelux considère que tous les modes de transport doivent contribuer de manière égale aux coûts de transport externes. Le transport par camions et la navigation fluviale ne contribuent respectivement que pour 19 et 16 % à leurs coûts externes, contre 98 % pour le transport par chemin de fer.

Telle est la teneur de la [recommandation](#) aux trois gouvernements adoptée à la quasi-unanimité par le Parlement Benelux le 16 juin 2018.

Une banque de données Benelux pour les véhicules automatisés



Les voitures automatisées requièrent le développement de liaisons 5G. Le Parlement Benelux souhaite également des connexions stables aux frontières, l'harmonisation des législations sur la circulation routière et la création d'une banque de données Benelux où seraient conservées en temps réel l'ensemble des données des boîtes noires des voitures automatisées. Le Parlement Benelux a adopté une [recommandation](#) à ce propos le 16 juin 2018

Zones d'exception

Lors de la session plénière des 30 novembre et 1 décembre 2018, le Parlement Benelux a adopté une [recommandation](#) sur les zones économiques d'exception. Des problèmes dus à une réglementation différente pour les personnes qui habitent dans une région frontalière peuvent être résolus par ce biais.

Reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles



À l'image de ce qui s'est fait dans le cadre de la reconnaissance mutuelle générique automatique des diplômes de l'enseignement supérieur, le Parlement Benelux souhaite à présent l'instauration de la reconnaissance générique des qualifications professionnelles dans les trois pays.

À cet effet, le Parlement Benelux a approuvé à l'unanimité une [recommandation](#) lors de la session de printemps 2018.

Le texte plaide pour le lancement à court terme de nouveaux projets pilotes, cependant qu'un espace d'enseignement Benelux unifié devrait voir le jour ultérieurement, grâce à l'harmonisation des formations professionnelles et de la reconnaissance générique des qualifications professionnelles.

Le secrétaire d'État néerlandais aux Affaires intérieures, M. [Raymond Knops](#) (CDA), a toutefois tempéré ces ambitions en rappelant les obstacles juridiques et pratiques au projet, comme les connaissances linguistiques.

Résolutions fermes du Parlement Benelux des Jeunes



Le **1er Parlement Benelux des Jeunes** a adopté des [résolutions](#) fermes concernant la coopération régionale et l'intégration européenne, le climat, le harcèlement sexuel et la pollution par les plastiques. Réunis dans une composition identique à celle du Parlement Benelux (21 Belges, 21 Néerlandais et 7 Luxembourgeois), 49 jeunes ont débattu au sujet de ces thèmes le 3 octobre 2018.

Le coup d'envoi du Parlement Benelux des jeunes a été officiellement donné le 3 octobre 2018 par M. [Didier Reynders](#) (ministre belge des Affaires étrangères), M. [André Postema](#) (président du Parlement Benelux) ainsi que M. Tom Suelmann et Mme Marie Frostin (vice-présidents du Parlement Benelux des jeunes).

M. Tom Suelmann a indiqué que le forum Benelux constitue une plate-forme unique. Nulle part ailleurs, la possibilité n'est offerte à de jeunes citoyens de travailler avec d'autres jeunes issus de tout le Benelux autour de l'expression verbale, de l'esprit d'équipe et des connaissances académiques.



M. André Postema a relevé que *si l'on regrette bien souvent que les livres d'histoire ne parlent plus du Benelux, la coopération n'en reste pas moins toujours très vivace aux yeux des jeunes.*

Pour M. Didier Reynders enfin, *le lancement d'un Parlement Benelux des jeunes constituait une priorité pour la présidence belge du Benelux.*

Remise des Awards et des Prix Benelux 2018



L'Award Benelux a été attribué cette année à M. [Karl-Heinz Lambertz](#) et à M. [Roger Negri](#) pour leur engagement politique en faveur de la coopération Benelux. Le Belge germanophone Karl-Heinz Lambertz préside le Comité européen des régions et M. Roger Negri est membre de la Chambre des Députés luxembourgeoise.

Les Awards Benelux sont décernés à des personnes pour leur engagement exceptionnel en faveur du renforcement de la coopération politique entre les pays du Benelux. La médaille comporte le logo du Parlement.

Les *Prix Benelux* ont été attribués cette année à l'Amirauté Benelux, la structure faîtière de la composante maritime belge et de la Marine royale néerlandaise à Den Helder, à l'ingénieur forestier luxembourgeois Frantz Charles Muller pour son engagement depuis de nombreuses années déjà en faveur de l'environnement et de la jeunesse ainsi qu'à la [Benelux Business Roundtable](#). Le Prix Benelux est décerné par le Parlement Benelux à des personnes, des institutions ou des entreprises qui ont rendu aux pays du Benelux des services exceptionnels dans les domaines scientifique, socioculturel, économique ou sportif et ont ainsi apporté une contribution particulière au rayonnement international des trois pays.